

LA GAZETTE DE PÉKIN.



On trouve dans un livre qui a pour auteur M. Wade, et pour titre : *Note sur la situation et le gouvernement de l'Empire Chinois, en 1849*, une notice curieuse sur la *Gazette de Pékin*, nom sous lequel on est convenu de désigner le journal officiel de l'empire :

« Les renseignements sur la naissance et les premières années de la *Gazette de Pékin* nous manquent absolument. La tradition rapporte qu'elle commença à paraître sous la dynastie des Sungs, dans la seconde moitié du x^e siècle de notre ère. Il paraîtrait que c'est une espèce d'affiche quotidienne placardée tous les jours sur les murs de la capitale, et dont on envoie des copies manuscrites aux principaux fonctionnaires des provinces. Elle n'arrive à Canton, ou du moins au public de Canton, que par des voies non officielles et imprimées. On l'y réimprime pour la vendre dans les diverses villes de la province. On la fait paraître ainsi de deux jours l'un sous la forme d'une brochure de dix ou douze pages, chaque numéro portant un chiffre qui lui donne sa place dans la série annuelle.

« Elle se divise en trois parties : la première de deux pages consacrées à la cour et la famille impériale ; la seconde aux décrets qui signifient la volonté du souverain, qu'ils viennent de son initiative ou qu'ils soient motivés par des rapports qui lui sont adressés ; la troisième, enfin, contient les mémoires ou rapports des mandarins, émanés en général des plus hautes autorités civiles et militaires de l'empire et de ses dépendances, et traitant de presque tous les sujets qui peuvent intéresser la prospérité du pays.

« Les décrets de l'empereur sont des documents qui parlent remarquablement bien le langage des affaires, dans un style aussi simple et concis que celui des mémoires est emphatique et redondant. Dans ces décrets se trouve la substance de tous les faits qui peuvent intéresser le public, la sanction qui change les propositions des ministres en lois de l'empire, et enfin la notification de toutes les mutations ou promotions qui peuvent survenir dans l'ordre des fonctionnaires publics, jusqu'à la nomination du plus humble officier de l'armée.

« Les Mémoires contiennent des rapports sur la conduite des fonctionnaires de tout grade, qu'il s'agisse de blâme ou de récompense ; les plus élevés en grade sont quelquefois ainsi forcés de venir s'accuser eux-mêmes dans le journal officiel, sous peine de se voir mis en accusation par les censeurs chargés de la surveillance de tout l'empire, et dont le devoir va, en de certaines circonstances, jusqu'à faire des remontrances au souverain lui-même.

L'administration des lois, le changement à introduire dans les codes, l'état du revenu public, les mouvements politiques extérieurs ou intérieurs relatifs à la Chine, proprement dite, les gouvernements des nombreuses tribus qui relèvent de l'empire, sont tour-à-tour discutés dans ces dépêches qui, seules, peuvent fournir quelques renseignements certains sur les événements du jour.

« Les gazettes d'une année forment, en réalité, une collection de documents officiels au nombre de sept ou huit cents environ, que par la variété et l'importance des sujets dont ils

traitent, par le rang élevé de ceux qui les ont écrits, devraient à ce qu'il semble, fournir des matériaux excellents pour la composition d'une histoire de la Chine. Malheureusement, il n'en est rien. La lecture de ces documents peut être très-utile à celui qui étudie la langue officielle, autant pour le mérite du style que pour les curieuses connaissances qu'il faut posséder pour comprendre ce qu'on lit ; mais à tout prendre, et considérant surtout l'immensité de cette collection, l'utilité réelle dont elle peut être n'est que très bornée.

Sans compter les mensonges officiels, qui abondent dans les mémoires adressés à l'empereur, on s'aperçoit bientôt que la presque totalité des documents livrés au public est tronquée. Des décrets sont promulgués en réponse à des demandes qui n'ont pas été publiées, et la plupart des mémoires publiés restent sans réponse. Il en résulte que le lecteur le plus consciencieux n'y trouve, même pour la durée d'un seul règne, que des renseignements sans suite et desquels il lui est presque impossible de tirer autre chose qu'une sèche nomenclature des faits qui se sont produits de son temps.

« Les représentations des ministres et les instructions de l'empereur au sujet des contestations que produisent nécessairement les rapports avec les étrangers, sont devenues très rares depuis la paix dans l'édition de la *Gazette* qui se publie à Canton. Les plus précieux documents qu'on y trouve sont certainement ceux qui concernent les finances, mais ces pièces mêmes ne contiennent que des détails très incomplets, et ce qui empêche l'écrivain scrupuleux d'en tirer un véritable parti, c'est l'usage établi par l'administration de ne compter comme taxes d'une province que ce qu'elle produit au Trésor impérial, déduction faite des sommes absorbées par leur administration, par les travaux d'utilité publique, etc. Et de là résulte qu'après avoir étudié la collection de toute une année, on acquiert la conviction qu'on a appris très peu de chose autre que des généralités.

RÉBUS.



Chauftez-vous.

Chauftez-vous.

Chauftez-vous.

Chauftez-vous.

Chauftez-vous.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Une chute toujours amène une autre chute.

U—Nœud—Chûte—Toue—Jour—A mène une autre chute.

AUX AMIS ET PROTECTEURS DE LA SAINTE LITTÉRATURE.

La livraison d'aujourd'hui termine la 5^e année de l'*Album*. Comme nous l'avons annoncé déjà, nous sommes décidé à en continuer la publication. Lorsque nous avons pris cette détermination nous avons cédé à l'ardent désir manifesté par la presse du pays et par un grand nombre de nos compatriotes, de voir la continuation de ce recueil de littérature choisie qui a su mériter leur approbation. Et nous promettons aux lecteurs et lectrices que nous serons toujours fidèle à notre épigraphe, comme par le passé. L'*Album* sera continué sur un plan amélioré, et le choix des matières sera de plus en plus soigné, afin de satisfaire tous les goûts et de joindre autant que possible l'utile à l'agréable. Nous prévenons d'avance nos grands philosophes du jour qu'ils n'y trouveront jamais les œuvres de leurs auteurs favoris, qui ne peuvent que démoraliser au lieu d'instruire ou d'amuser le lecteur. Nous comptons beaucoup sur la co-opération et l'encouragement de nos compatriotes, et même des membres du clergé qui a tant à cœur de voir la bonne littérature se répandre parmi nous.